



PLUS BESOIN D'UNE ORDONNANCE POUR OBTENIR LA PILULE DU LENDEMAIN EN PHARMACIE.

# LA PILULE D'URGENCE, ET APRÈS?

**Les professionnels de la santé défendent la vente en pharmacie de la pilule d'urgence. En revanche, ils avouent qu'il y a un risque de banalisation. Prévention, information, sensibilisation sont plus que jamais nécessaires.**



L'accès facilité à la pilule d'urgence soulève la question de la responsabilité de la femme. PHOTOS ALAIN WICHT

## STÉPHANIE SCHROETER

«J'avais oublié ma pilule à trois reprises puis j'ai eu un rapport sexuel non protégé. Je voulais éviter d'être enceinte alors j'ai pris la pilule du lendemain. Je savais que ce n'était pas un acte anodin», raconte Eléonore\*. La contraception d'urgence, cette étudiante de 21 ans y a eu recours, une seule fois, il y a trois ans.

Comme la jeune Fribourgeoise, les femmes sont nombreuses à avoir un jour utilisé la pilule d'urgence ou contraception postcoïtale (CPC). D'autant plus que depuis décembre 2002, le médicament dont le nom commercial est Norlevo® est en vente directe dans les pharmacies de Suisse pour les femmes de plus de 16 ans. En clair: plus besoin d'une ordonnance médicale pour se procurer la pilule qui, prise jusqu'à 72 heures après un rapport sexuel, peut prévenir une grossesse non désirée (voir ci-dessous).

## Pharmaciens inquiets

Un accès facilité au médicament qui soulève toutefois la question de la responsabilisation des jeunes femmes. «Il peut y avoir un risque de banalisation. C'est une inquiétude dont m'ont fait part la dizaine de pharmaciens de la ville de Fribourg que j'ai récemment rencontrés», explique Nicole Nussbaum, conseillère au Planning familial de Fribourg.

C'est le cas de Christian Thiémar, homéopathe. «A la façon dont certaines clientes me demandent la pilule d'urgence, j'ai parfois l'im-

pression que j'ai l'obligation de la leur fournir. Alors, je leur explique qu'on ne prend pas ce médicament comme on prendrait une aspirine. Et, évidemment je leur pose plusieurs questions lors d'un entretien personnalisé et discret.»

## Pilule du week-end?

Le sentiment de banalisation, la confusion entre contraception ordinaire et pilule d'urgence, Eléonore les a fortement ressentis au sein de son entourage. «Des amies m'ont dit avoir fait une connerie un soir, elles ont zappé le préservatif, conscientes qu'elles pouvaient facilement se procurer la pilule du lendemain. Ce n'était pas la première fois et ce comportement m'a choquée.»

«Les pharmaciens remarquent également que les ventes ont souvent lieu durant le week-end où la contraception est négligée, en particulier quand il y a consommation d'alcool ou d'autres substances. Beaucoup, enfin, relèvent la mauvaise information concernant la contraception et la méconnaissance des femmes quant à leur cycle et de leur corps», indique encore Nicole Nussbaum.

## De plus en plus jeunes

Autre constat: les clientes, qui se procurent le Norlevo®, sont de plus en plus jeunes. «Elles sont également angoissées. Le travail du pharmacien est donc de les rassurer et de les reconforter», ajoute Christian Thiémar. Et comment fait-il en cas de doute quant à l'âge d'une

cliente, sachant que les pharmaciens n'ont pas le droit de vendre la pilule d'urgence à une jeune fille de moins de 16 ans? Et ce d'autant plus qu'ils ne sont pas habilités à leur demander une carte d'identité. «C'est une question de confiance! Mais, on peut également se demander comment une jeune fille va faire si on lui refuse le produit...», répond-il en substance.

Alors, raisonnable la vente directe en pharmacie? «Elle est même normale et souhaitable! Il n'est pas nécessaire de passer par un médecin car la pilule d'urgence ne nécessite pas de diagnostic. Mais, il est certain que l'information et l'encadrement doivent être de qualité. Il y aurait un danger si le médicament était délivré gratuitement comme cela a été le cas en France», relève Marcel Mesnil, secrétaire général de la Société suisse des pharmaciens.

## Moins d'avortements

Pour Adeline Quach, médecin responsable des Consultations de planning familial et de grossesse à la fondation Profa à Lausanne (voir ci-dessous), les expériences internationales ont montré que mettre plus facilement à disposition la pilule d'urgence n'a pas fait baisser la contraception régulière. «Il y a davantage de points positifs que de risques. Il est prouvé que le produit peut faire diminuer le nombre d'interruptions de grossesse. Il ne faut pas oublier que le but est que l'accès au médicament soit plus rapide afin d'éviter une grossesse.»

\*Prénom d'emprunt

## LA PILULE D'URGENCE C'EST...

> **Une méthode** sûre et efficace, qui existe depuis les années 1980, de prévenir une grossesse après un rapport sexuel non protégé ou insuffisamment protégé. Elle concerne toutes les femmes en âge de procréer.

> **Une médication orale** de lévonorgestrel soit une pilule à prendre dans les 72 heures après le rapport sexuel. Plus elle est ingérée rapidement, plus elle est efficace. Taux d'efficacité: 89%.

> **Les mécanismes d'action** ne sont pas complètement élucidés et varient vraisemblablement en fonction du moment du cycle. Hypothèses: ovulation retardée ou inhibée, désynchronisation de mécanisme endomètre-ovaire.

> **Pas une pilule abortive** car si une femme est déjà enceinte d'un précédent rapport sexuel, elle le restera.

> **Dans les pharmacies** sans ordonnance depuis fin 2002 quand un nouveau produit, le Norlevo® (de la firme Ecosol), est sorti sur le marché. Il ne contient plus d'œstrogènes mais seulement un progestatif, le lévonorgestrel, qui ne provoque presque plus de nausées et encore moins de vomissements.

> **Prix:** 15 francs dans les centres de planning et jusqu'à 30 fr. en pharmacie.

> **Conditions de la vente** sans ordonnance: Entretien avec le pharmacien, dans un endroit discret, la vente doit être effectuée directement à la personne concernée, qui doit avoir plus de 16 ans.

> **Environ 60 000 boîtes** de Norlevo® vendues en 2005 dans 1500 pharmacies suisses. Plus de 50 000 boîtes en 2004 et 40 000 en 2003. Environ 300 pilules délivrées au Planning de Fribourg en 2005. Idem en 2004.

> **Les jeunes femmes de moins de 16 ans** sont dirigées vers un centre de planning familial, un hôpital ou chez leur médecin où la pilule d'urgence leur sera remise après consultation.

> **La modification de la loi fédérale** sur les produits thérapeutiques a donné la possibilité aux conseillères des plannings familiaux suisses de remettre la pilule d'urgence. Tous les médecins cantonaux ont donné leur accord.

> **Au niveau mondial**, si la contraception d'urgence était connue, accessible et si les femmes pouvaient se la procurer à temps, plus de 50% des interruptions de grossesse pourraient être évitées. SSC

Infos issues de la Société suisse des pharmaciens ainsi que de l'étude «Contraception d'urgence dans un centre de planning familial» d'Adeline Quach, médecin responsable des Consultations de planning familial et de grossesse à la fondation Profa à Lausanne (Swiss Med Forum 2005; 5: 763-772).

## Vente sous certaines conditions

La vente sans ordonnance de la pilule d'urgence s'accompagne de certaines conditions. Les pharmaciens suisses doivent notamment suivre un protocole de conseils et fournir un encadrement axé sur l'information (maladies sexuellement transmissibles, sida, etc.)

«La prise en charge est optimale. Il y a une procédure à suivre et des documents à remplir. La pilule d'urgence est délivrée dans de bonnes conditions. Encore faut-il bien choisir la pharmacie dans laquelle le conseil est de qualité. Il est nécessaire de rendre les clientes attentives au caractère d'urgence du produit», estime Christian Repond, président de la Société fribourgeoise des pharmaciens, qui n'a pas constaté une tendance à la banalisation parmi la clientèle de sa pharmacie bulloise.

Afin de connaître la marche à suivre et les conditions dans la vente du Norlevo®, les pharmaciens suisses ont eu la possibilité de suivre, en 2003, des conférences organisées par la Société suisse des pharmaciens et les plannings familiaux. Mais, depuis, plus rien. «Nous sommes toujours en lien avec la Société suisse des pharmaciens et nous souhaitons à nouveau

offrir ce type de prestations, peut-être l'année prochaine», indique Anita Cotting, directrice de Planes, la fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive qui regroupe une centaine de plannings familiaux de Suisse. Un avis que partage totalement Marcel Mesnil, secrétaire général de la Société suisse des pharmaciens (SSPh). «Il serait judicieux de remettre sur pied ce type de formation afin de rafraîchir les connaissances.»

**Reste que pour l'instant**, la SSPh juge l'encadrement en pharmacie satisfaisant. «L'Université de Bâle a réalisé une étude un an après l'autorisation de la vente de la pilule d'urgence sans ordonnance. Des tests, effectués dans des pharmacies bernoises et zurichoises, ont révélé que les conseils prodigués étaient bons», signale Marcel Mesnil. SSC



## UNE ÉTUDE EN PRÉPARATION

«Les femmes confondent-elles ce médicament avec une contraception ordinaire?»

Une question à laquelle Planes, l'association faitière des plannings familiaux suisses, compte bien répondre prochainement. La Fondation suisse pour la santé

sexuelle et reproductive prépare un projet de recherche destiné à évaluer si l'accès à la pilule d'urgence modifie les comportements en matière de contraception. «L'étude devrait débuter cette année. Nous allons travailler conjointement avec l'Institut de médecine sociale et préventive de Bâle. Notre but est de tout mettre en œuvre pour que l'accès facilité à la pilule d'urgence ne soit pas banalisé», explique Anita Cotting, directrice de Planes. SSC